

Fonctionnaire et figurant?

Par MinouZelda
Bonjour,
e suis fonctionnaire dans l'Education Nationale. J'ai l'occasion de faire de la figuration dans un film qui se tourne près de chez moi. Etant donné que je travaille à plein temps, en ai-je le droit ? Merci d'avance !
Bonjour Je pense que cela entre dans le cadre du possible, mais pour toute information, adressez-vous: à la direction du personnel de votre administration, aux représentants du personnel, à une organisation syndicale. "
 Par vivi2501
bonjour
contactez le service juridique de votre rectorat
 Par MinouZelda
Merci de vos réponses J'aimerais mieux éviter d'alerter tout le monde en fait
 Par vivi2501
vous appelez le rectorat sans donner votre identité
 Par MinouZelda
ah oui ça se tente merci !
et non ça ne se tente pas il faut les joindre uniquement par mail, du coup pour l'anonymat
Par Henriri
Hello!
Lecture [url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1648]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1648[/u rl]

En tout cas Minouzelda il faudra probablement en demander l'autorisation à votre administration, et poser des congés si

les tournages s	se font pend	dant vos	heures	de	service.	Mais	on	peut	espérer	que	pour	qq	heures	de	figuration	votre
administration ne vous mette pas de bâtons dans les roues																

A+